

DEC121707INSB

Décision portant création de l'unité mixte de service n°3556 intitulée « Santé François Bonamy ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n°3556 intitulée « Santé François Bonamy », est créée à compter du 01/01/2012, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : INSB

Délégation : DR17 – Bretagne et Pays-de-la-Loire

Etablissements partenaires : Université de Nantes, INSERM, CHU de Nantes

Section d'évaluation : 24

Article 2 : Direction

Mme Patricia Lemarchand, professeur des universités-praticien hospitalier au CHU de Nantes/Université de Nantes, est nommée directrice de cette unité mixte de service.

M. Jérôme Guicheux, directeur de recherche à l'INSERM est nommé directeur adjoint de cette unité mixte de service.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/06/2012

Le Président
Alain Fuchs